

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/11/2019, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCIC GENS DE LA FONTAINE

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 3900 € avec un capital minimum de 1000 €

Siège social : 12 rue de Verdun, 22110 ROSTRENEN

Objet social : La SCIC a comme objectif principal la recherche d'une utilité sociale qui se caractérise par sa contribution à la lutte contre les exclusions et les inégalités en participant au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale.

Président : Monsieur Jean-François DUBOCQ demeurant Cornec, 22110 MELLIONNEC

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées, 1 personne égale 1 voix

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SAINT BRIEUC